Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-212203699-20260306-2026_007-DE

COMMUNE DE TRÉMEUR
(Côtes d'Armor)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le six du mois de mars, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Guy CORBEL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 février 2026.

Présents : CORBEL Guy - ÉON-SALABERT Fanny - PERRAULT Stéphane - NOËL Pierrick - AUBURTIN Jérôme - BASTIEN Carole - CORLOSQUET Chantal - DESCHAMPS Marie-Noëlle - DAULT Francis - DESAINT DENIS Adeline (présente jusqu'à 20h15) - FOURNIER Yohann - MEUNIER Romain - NOËL Philippe - POINÇU Sandra - RÉHEL Jean-Paul.

Absents : Néant

Secrétaire de séance : DAULT Francis

Délibération n° 2026-007 - Présentation et examen du devis relatif à l'évolution des logiciels métiers de la commune - Offre WeMagnus Pack Premium

Il est proposé au Conseil municipal de prendre connaissance de l'évolution des logiciels métiers utilisés par la commune avec le passage à l'offre **We.Magnus Premium** proposée par la société Berger-Levrault.
Cette évolution comprend notamment l'hébergement des logiciels en ligne ainsi que l'évolution des services associés et des modalités tarifaires.
La proposition tarifaire s'élève à **5 390,00 € HT**, comprenant le pack et les options associées.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** de l'évolution des logiciels métiers de la commune vers l'offre We.Magnus Premium de Berger-Levrault ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette évolution.

Fait et délibéré les an, mois et jour susdits.

Le Maire,
Guy CORBEL

MAIRIE DE TREMEUR
Côtes d'Armor

Le secrétaire,
Francis DAULT